



Etablissement primaire
et secondaire
du Mont-sur-Lausanne

Collège du Mottier B
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Conseil d'établissement
du
Mont-sur-Lausanne

PROCES-VERBAL Séance du mardi 1^{er} avril 2014

Présents :	Mme Geneviève Hochstrasser	Présidente
	M. Jacques Marchand	Représentant communal
	M. François Barrat	Représentant civil
	M. Philippe Jeanfavre	Représentant civil
	M. Philippe Gresslin	Représentant civil
	Mme Nadège Crausaz	Parent d'élève
	Mme Myriam Malherbe	Parent d'élève
	M. Karim Mazouni	Parent d'élève
	Mme Véronique Luethi Sepovic	Représentante scolaire
	M. Pascal Neyroud	Représentant scolaire
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire
Excusés :	M. André Guex	Représentant communal

Mme S. Jatton tient le procès-verbal de séance

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 17 décembre 2013
- 2) Présentation du groupe PSPS, Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire animée par Mmes Baudin et Jacquier
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Communications de la Direction
- 5) Divers et propositions

Mme G. Hochstrasser, présidente, ouvre la séance à 19h30 et demande à intervertir les points 1 et 2 de l'ordre du jour. Cette demande est acceptée.

2. Présentation du groupe PSPS

Mesdames Baudin et Jacquier, membres de l'équipe PSPS présentent le groupe. Il est constitué d'un membre de la direction, de deux médiateurs, de deux psychologues, de la médecin scolaire, de l'infirmière ainsi que des deux déléguées.

Ce groupe a pour mission de contribuer au bien-être de l'enfant et de l'adolescent à l'école afin de favoriser ses apprentissages scolaires et sociaux. Il met en place des actions de prévention pour

les élèves suivant les sujets abordés lors de séances de l'équipe. Ils peuvent toucher à différents domaines comme l'alimentation, l'estime de soi, le climat d'école, internet, les dépendances etc.

Actions prévues pour l'année scolaire 2013-2014 : Lait à la pause, Pommes à la récré, Force (programme interactif de prévention de la violence), Fit4future (accessoires de jeux), Handicap (outil pédagogique pour aborder le thème du handicap), Ecole bouge ainsi que Action innocence.

1. Approbation du PV du 17 décembre 2013

L'ordre du jour proposé ne suscitant aucune remarque, il est adopté.

3. Communications de la Municipalité

Mme G. Hochstrasser informe que le deuxième ½ jour de congé est fixé au mercredi 2 juillet 2014. Il a été accepté à l'unanimité par le conseil d'établissement.

Bus scolaire :

Le préavis concernant les transports scolaires sera présenté lors du Conseil communal du 28 avril prochain. Celui-ci ne prévoit pas de critères particuliers d'accès aux bus. Tous les enfants pourraient être véhiculés. En effet, le règlement cantonal rend une mise en place de sélection impossible vu la configuration géographique de notre commune et le critère de sécurité exigé. La Commune se dirige sur de la mobilité douce, des chemins ainsi que des trottoirs sont en construction. Suite à sa gratuité, aucune hausse significative d'élèves inscrits n'a été observée. CarPostal modifiera les tournées des bus ainsi que les horaires afin d'optimiser au mieux ces derniers. Pour des raisons de sécurité, l'arrêt de l'UAPE sera modifié.

Le 8 mai 2014, la Municipalité invitera toutes les entreprises de la commune. Mme G. Hochstrasser profitera de ces rencontres pour rappeler que les enfants de la commune cherchent, chaque année, des stages ainsi que des places d'apprentissage.

Environ 80 enfants sont inscrits à ce jour à l'UAPE. Lundi et mardi midi sont les deux périodes les plus demandés.

Mme M. Malherbe relève que la structure manque de place pour que les enfants puissent s'ébattre en extérieur. Mme G. Hochstrasser informe qu'un espace sera prévu dans un futur collège.

Pour des raisons de sécurité, les alentours du collège du Grand-Mont seront modifiés. Le giratoire sera diminué afin de faciliter le passage des bus. Les bancs seront déplacés et une zone d'attente pour les enfants sera créée.

4. Communication de la Direction

M. T. Wolters annonce que l'école compte plus de 750 élèves. L'établissement sera plus facile à gérer dès août 2015. Le Mottier D sera opérationnel et tous les élèves 5P et 6P seront sur le site du Mottier. A terme, un collège devrait voir le jour dans le quartier du Rionzi.

A la rentrée d'août 2014, une classe « ressource » sera ouverte pour les enfants de 3P à 6P.

Mme M. Malherbe demande si le nombre élevé de redoublement en 8P est préoccupant ?

M. T. Wolters confirme le taux élevé mais rappelle que les parents ont été informés que les enfants doivent être promus pour passer en 9^e. Il informe également que le collège du Mont se situe dans le trio de tête au niveau des résultats des ECR.

Mme M. Malherbe relève la difficulté à gérer un gros nombre de TS et de TA ainsi que le départ à l'île d'Yeu. M. T. Wolters explique que cette situation a été causée par le nouveau système NEO. La période sera revue quand l'établissement ne partira plus avec l'établissement de Cugy.

5. Propositions individuelles et divers

Mme V. Luethi Sepovic retrace les derniers problèmes de sécurité qui sont arrivés au collège du Grand-Mont et fait part de la crainte des enseignantes. Les enseignantes souhaitent de la lumière à l'extérieur du collège. Cette demande a été transmise au service des travaux de la commune.

M. P. Neyroud fait part de son inquiétude quant à la sécurité routière à la sortie de l'école côté piscine. Les enfants se jettent sur la route et n'utilisent pas les feux. M. G. Hochstrasser explique qu'une présence policière accrue sera mise en place et qu'il est extrêmement difficile de trouver des patrouilleurs.

M. K. Mazouni demande si le système de bons pour la cantine va perdurer. Mme G. Hochstrasser répond par l'affirmative.

La prochaine séance aura lieu le mardi 23 septembre 2014.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h00

La présidente :



G. Hochstrasser

La secrétaire



S. Jatton